



## RAPPORT DE GESTION SUR LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS D'EXPLOITATION POUR LA PÉRIODE DE TROIS MOIS CLOSE LE 31 MARS 2019

*Le rapport de gestion sur la situation financière et les résultats d'exploitation de Supremex inc. (« Supremex » ou la « Société ») qui suit, daté du 7 mai 2019 doit être lu avec les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et les notes afférentes pour la période de trois mois close le 31 mars 2019. Ces états financiers consolidés de la Société ont été préparés par la direction conformément à l'IAS 34, Information financière intermédiaire (« IAS 34 »). Par conséquent, certaines informations et divulgations ont été omises ou condensées. Les conventions comptables sont les mêmes que celles employées aux fins des états financiers consolidés audités de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 à l'exception de celle mentionnée à la rubrique Nouvelle norme comptable adoptée au premier trimestre 2019. L'exercice de la Société se termine le 31 décembre. La monnaie fonctionnelle de la Société est le dollar canadien. Les montants par action sont calculés à l'aide du nombre moyen pondéré d'actions en circulation pour la période de trois mois close le 31 mars 2019. Les états financiers consolidés pour la période de trois mois close le 31 mars 2019 n'ont pas fait l'objet ni d'un audit, ni d'une mission d'examen par les auditeurs de la Société.*

Les actions de la Société se négocient à la Bourse de Toronto sous le symbole SXP. Des renseignements additionnels relatifs à Supremex se trouvent sur SEDAR au [www.sedar.com](http://www.sedar.com) et sur le site de la Société au [www.supremex.com](http://www.supremex.com).

*Le présent rapport de gestion contient des informations prospectives. Se reporter à la rubrique « Informations prospectives » pour en savoir davantage sur les risques, les incertitudes et les hypothèses relatifs à ces énoncés. En plus de nos résultats présentés selon les IFRS, le rapport de gestion peut contenir d'autres mesures financières non conformes aux IFRS. Les termes utilisés pour désigner les mesures financières non conformes aux IFRS incluent le BAIIA, le BAIIA ajusté et le résultat net ajusté. Les mesures financières non conformes aux IFRS sont utilisées afin de fournir des mesures de rendement supplémentaires à la direction et aux investisseurs. Toutefois, les mesures financières non conformes aux IFRS n'ont pas de signification normalisée prescrite par les IFRS et pourraient donc ne pas être comparables à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. Elles ne doivent donc pas être considérées comme une solution de remplacement aux mesures du rendement financier préparées selon les IFRS. Se reporter aux rubriques « Mesures non conformes aux IFRS : Définition du BAIIA, du BAIIA ajusté et du résultat net ajusté », « Rapprochement du résultat net et du BAIIA ajusté » et « Rapprochement du résultat net et du résultat net ajusté ».*

### **Survol**

Supremex est un chef de file nord-américain dans la fabrication et la distribution d'enveloppes ainsi qu'un fournisseur de solutions d'emballage en plein essor. Supremex compte 12 installations réparties dans sept provinces au Canada et trois installations aux États-Unis, et emploie environ 810 personnes. Avec une présence grandissante, Supremex peut fabriquer et distribuer efficacement des produits de papier et d'emballage qui répondent aux exigences de grandes sociétés nationales et multinationales, de distributeurs, d'organismes publics, de PME et de fournisseurs de solutions.

La Société fabrique une vaste gamme d'enveloppes standards et personnalisées dans un éventail de styles, de formes et de couleurs, ce qui lui permet d'offrir à ses clients un haut degré de flexibilité et de personnalisation. Elle fabrique et distribue également une gamme diversifiée de produits d'emballage et de produits spécialisés, notamment des boîtes en carton ainsi que des emballages en carton plat de grande qualité. Les autres produits d'emballage et produits spécialisés comprennent les produits Conformer®, les sacs en polyéthylène pour les services de messagerie, les enveloppes à bulles, les produits d'expédition Enviro-logiX® et Tyvek® ainsi que

d'autres produits connexes comme les enveloppes protectrices, les enveloppes pour radiographies, les reliures et les dossiers pour le domaine médical, les cartes de membre ainsi que les produits d'étiquetage.

### **Faits saillants du rendement financier du premier trimestre et événements récents**

- Produits des activités en hausse de 1,5 %, pour s'établir à 49,7 millions de dollars, comparativement à 48,9 millions de dollars pour le premier trimestre de 2018.
- Produits des activités provenant des produits d'emballage et des produits spécialisés en hausse de 10,0 %, pour s'établir à 14,2 millions de dollars, comparativement à 12,9 millions de dollars.
- Le 1<sup>er</sup> janvier 2019, Supremex a adopté IFRS 16 – Contrats de location qui précise comment le déclarant comptabilisera les contrats de location.
- Le BAIIA<sup>1</sup> s'est élevé à 6,4 millions de dollars. Excluant l'impact de l'IRFS 16, le BAIIA de Supremex se serait chiffré à 5,1 millions de dollars comparativement à 6,4 millions de dollars au premier trimestre de 2018. La norme comptable IFRS 16 a été adoptée au 1<sup>er</sup> janvier 2019, ce qui a donné lieu à une diminution des charges liées aux contrats de location-exploitation de 1,3 million de dollars pour ce trimestre. Se référer à la norme IFRS 16, Contrats de location, sous la rubrique *Nouvelle norme comptable adoptée au premier trimestre de 2019*.
- Le BAIIA ajusté<sup>1</sup> s'est élevé à 6,4 millions de dollars. Excluant l'impact de l'IRFS 16, le BAIIA ajusté de Supremex aurait été de 5,1 million de dollars comparativement à 6,6 millions de dollars au premier trimestre de 2018.
- Résultat net de 1,8 million de dollars (ou 0,06 \$ par action), comparativement à un résultat net de 3,3 millions de dollars (ou 0,12 \$ par action).
- Résultat net ajusté<sup>1</sup> s'est établi à 1,8 million de dollars (ou 0,06 \$ par action), comparativement à 3,6 millions de dollars (ou 0,13 \$ par action).
- Rachat de 8 200 actions ordinaires de la Société pour annulation totalisant 26 524 dollars, en vertu du programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités.
- Approbation d'un dividende trimestriel de 0,065 \$ par action, équivalent à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent.
- Annonce une nouvelle facilité de crédit garantie de premier rang d'une durée de quatre ans de 115 millions de dollars, assortie de conditions améliorées.

### **Importance croissante des produits d'emballage**

Le 8 janvier 2019, la Société annonçait qu'elle disposait maintenant des droits exclusifs pour fabriquer les produits Conformer® au Canada. Conformer® est une marque déposée de Conformer Products, Inc. Supremex étant un fabricant licencié de longue date, l'offre de produits Conformer® de la Société connaît une forte croissance depuis plusieurs années. Grâce aux droits exclusifs dont elle dispose, la Société prévoit accélérer la croissance de son offre de produits d'emballage destinés au commerce électronique.

Le 12 avril 2019, Supremex annonçait qu'elle avait obtenu sa certification du British Retail Consortium (BRC), une norme de référence de l'industrie, à la suite d'un processus d'audit rigoureux. Cette certification BRC, doublée d'une cote AA, soit la plus élevée, qui a été attribuée aux installations de fabrication de boîtes pliantes de la Société situées à Laval, au Québec, reconnaît la conformité de l'usine et son respect des meilleures pratiques en matière de sécurité et de fiabilité des produits, une proposition de valeur essentielle pour le secteur haut de gamme de l'industrie des aliments et des boissons.

---

<sup>1</sup> Se référer au rapprochement du résultat net et du BAIIA ajusté ainsi qu'aux définitions du BAIIA ajusté et du résultat net ajusté à la section Mesures non conformes aux IFRS. L'adoption de la norme IFRS 16 a eu une incidence importante sur l'état de la situation financière et l'état du résultat de la Société, puisque la presque totalité des contrats de location-exploitation ont été capitalisés à l'actif avec un passif correspondant, alors que les charges locatives ont été remplacées par l'amortissement de l'actif au titre du droit d'utilisation et une charge d'intérêt.

## Déclaration d'un dividende

Le 7 mai 2019, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,065 \$ par action ordinaire, payable le 16 juillet 2019 aux porteurs inscrits à la fermeture des bureaux le 28 juin 2019. Ce dividende a été désigné à titre de « dividende déterminé » aux fins de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et de toute loi provinciale similaire.

## Sommaire de l'information financière et mesures non conformes aux IFRS

### Principales informations financières consolidées

(en milliers de dollars, à l'exception des montants par action)

	Périodes de trois mois closes le 31 mars	
	2019	2018
<b>Produits des activités ordinaires</b>	<b>49 655</b>	<b>48 933</b>
Charges d'exploitation	37 184	36 538
Frais de vente et d'administration	5 994	6 024
<b>Résultat d'exploitation avant amortissement et autres items</b>	<b>6 477</b>	<b>6 371</b>
Amortissement des immobilisations corporelles	1 409	967
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	1 173	—
Amortissement des immobilisations incorporelles	546	449
Perte à la cession d'immobilisations corporelles	36	13
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>3 313</b>	<b>4 942</b>
Frais de financement, net	833	363
<b>Résultat avant impôts sur le résultat</b>	<b>2 480</b>	<b>4 579</b>
Impôts sur le résultat	672	1 234
<b>Résultat net</b>	<b>1 808</b>	<b>3 345</b>
Résultat net de base et dilué par action	0,06	0,12
Dividende déclaré par action	0,065	0,065

### Information sur les produits des activités ordinaires

(en millions de dollars)

	Périodes de trois mois closes le 31 mars	
	2019	2018
<b>Enveloppes au Canada</b>	<b>24,2 \$</b>	<b>25,9 \$</b>
Variation de volume	-13,8%	-9,6%
Variation du prix de vente moyen	8,4%	2,1%
Variation totale	-6,6%	-7,8%
<b>Enveloppes aux États-Unis</b>	<b>11,3 \$</b>	<b>10,1 \$</b>
Variation de volume	-2,5%	-7,8%
Variation du prix de vente moyen (en CAD)	14,2%	0,3%
Variation totale	11,3%	-7,5%
<b>Produits d'emballage et spécialisés</b>		
Canada et États-Unis	14,2 \$	12,9 \$
Variation totale	10,0%	111,5%
<b>Total des produits des activités ordinaires</b>	<b>49,7 \$</b>	<b>48,9 \$</b>
Variation des produits des activités ordinaires	1,5%	8,4%

## Rapprochement du résultat net et du BAIIA ajusté

(en milliers de dollars)

	Périodes de trois mois closes le 31 mars	
	2019	2018
<b>Résultat net</b>	<b>1 808</b>	3 345
Impôts sur le résultat	672	1 234
Frais de financement, net	833	363
Amortissement des immobilisations corporelles	1 409	967
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	1 173	—
Amortissement des immobilisations incorporelles	546	449
<b>BAIIA<sup>(1)</sup></b>	<b>6 441</b>	6 358
Dépense pour rémunération éventuelle reliée à l'acquisition d'entreprise	—	256
<b>BAIIA ajusté<sup>(1)</sup></b>	<b>6 441</b>	6 614
Dépense de loyers prise en compte dans l'évaluation de l'obligation locative	(1 284)	—
<b>BAIIA ajusté<sup>(1)</sup> proforma pour IFRS 16</b>	<b>5 157</b>	6 614
<b>Marge du BAIIA ajusté<sup>(1)</sup> proforma pour IFRS 16</b>	<b>10,4%</b>	13,5%

<sup>(1)</sup> Se reporter à la rubrique « Définition du BAIIA et du BAIIA ajusté dans la section des mesures non conformes aux IFRS »

## Rapprochement du résultat net et du résultat net ajusté

(en milliers de dollars)

	Périodes de trois mois closes le 31 mars	
	2019	2018
<b>Résultat net</b>	<b>1 808</b>	3 345
Ajustement, net d'impôts		
Dépense pour rémunération éventuelle reliée à l'acquisition d'entreprise	—	256
<b>Résultat net ajusté<sup>(1)</sup></b>	<b>1 808</b>	3 601

<sup>(1)</sup> Se reporter à la rubrique « Définition du BAIIA, BAIIA ajusté et du résultat net ajusté dans la section des mesures non conformes aux IFRS »

## Résultats d'exploitation

### Période de trois mois close le 31 mars 2019 comparativement à la période de trois mois close le 31 mars 2018

#### Produits des activités ordinaires

Les produits des activités pour la période de trois mois close le 31 mars 2019 ont augmenté de 0,8 million de dollars, ou 1,5 %, pour s'établir à 49,7 millions de dollars, comparativement à 48,9 millions de dollars pour la période de trois mois close le 31 mars 2018. La croissance des produits des activités ordinaires provenant de la vente de produits d'emballage et de produits spécialisés ainsi que de la vente d'enveloppes aux États-Unis a été atténuée par une baisse des ventes d'enveloppes au Canada.

Les produits des activités tirés du marché canadien des enveloppes se sont établis à 24,2 millions de dollars, une diminution de 1,7 million de dollars, ou 6,6 %, comparativement aux produits des activités du premier trimestre de 2018, qui atteignaient 25,9 millions de dollars. La diminution de volume de 13,8 % est principalement attribuable aux effets conjugués du déclin de longue durée du marché des enveloppes, des mouvements de clientèles et de la fluctuation des contrats. Les prix de vente moyens ont augmenté de 8,4 % en raison de l'inflation du coût des intrants. À titre de référence, le volume de courrier commercial de la Société

canadienne des postes a diminué de 6,2 %, 187 millions de pièces ayant été traitées en moins au cours de l'exercice 2018 comparativement à 2017<sup>2</sup>.

Les produits des activités tirés du marché américain des enveloppes se sont établis à 11,3 millions de dollars, soit une augmentation de 1,2 million de dollars, ou 11,3 %, comparativement aux produits des activités du premier trimestre de 2018, qui se chiffraient à 10,1 millions de dollars. Le nombre d'unités vendues était en baisse de 2,5 % alors que les prix de vente moyens étaient en hausse de 14,2 %, cette augmentation étant causée par les effets conjugués d'un portefeuille de produits plus favorable, d'une augmentation des prix des clients en vue d'atténuer la hausse du coût des intrants et d'une variation favorable liée à la conversion de devises, due à la faiblesse du dollar canadien. À titre de référence, le volume de courrier « First Class-Mail » du United States Postal Service a diminué de 2,8 % au cours du premier trimestre clos le 31 décembre 2018<sup>3</sup>.

Les produits des activités tirés des produits d'emballage ont atteint 14,2 millions de dollars, soit une augmentation de 10,0 % ou 1,3 million de dollars, comparativement aux produits du premier trimestre de l'exercice précédent, qui atteignaient 12,9 millions de dollars. Cette hausse est principalement attribuable à l'apport généré par l'acquisition d'Imprimerie G2 et de Pharmaflex, conclue le 30 avril 2018.

#### *Charges d'exploitation*

Les charges d'exploitation pour la période de trois mois close le 31 mars 2019 étaient de 37,2 millions de dollars, comparativement à 36,5 millions de dollars pour la même période en 2018, ce qui représente une hausse de 0,7 million de dollars ou 1,8 %. Cette augmentation est largement attribuable à l'acquisition d'Imprimerie G2 et de Pharmaflex, conclue le 30 avril 2018, aux pressions inflationnistes sur le coût des intrants ainsi qu'aux coûts supplémentaires liés au retard de la mise en service de la nouvelle usine Durabox et au manque d'efficacité qui en est découlé, partiellement compensée par la diminution des charges liées aux contrats de location-exploitation de 1,3 million de dollars liée à l'adoption de la norme IFRS 16.

#### *Frais de vente et d'administration*

Les frais de vente et d'administration ont totalisé 6,0 millions de dollars pour la période de trois mois close le 31 mars 2019, soit un montant équivalent à celui de la période correspondante de 2018. En excluant la provision pour paiements éventuels de 0,3 million de dollars comptabilisée au premier trimestre de 2018, les frais de vente et d'administration étaient en hausse de 0,3 million de dollars dans le premier trimestre de 2019.

#### *BAIIA, BAIIA ajusté et marges de BAIIA ajusté*

Le BAIIA s'est établi à 6,4 millions de dollars pour le premier trimestre de 2019. En excluant l'impact de l'IFRS 16, le BAIIA aurait été de 5,1 millions de dollars comparativement à 6,4 millions de dollars au premier trimestre de 2018. L'adoption de la norme comptable IFRS 16 a eu une incidence importante sur l'état de la situation financière et l'état du résultat de la Société, puisque la presque totalité des contrats de location-exploitation ont été capitalisés à l'actif avec un passif correspondant, alors que les charges d'exploitation ont diminué de 1,3 million de dollars. Cette baisse, abstraction faite de l'incidence de la norme IFRS 16, est largement attribuable aux coûts supplémentaires encourus pour le démarrage de la nouvelle usine Durabox, à la réduction de la contribution reliée à la baisse de volume et aux effets des pressions inflationnistes sur le coût des intrants. Le BAIIA ajusté s'est établi à 6,4 millions de dollars. En excluant l'impact de l'IFRS 16, le BAIIA ajusté aurait représenté 5,1 millions de dollars ou 10,4 % des revenus comparativement à 6,6 millions de dollars au premier trimestre de 2018 où le BAIIA ajusté représentait 13,5% des revenus.

---

<sup>2</sup> [Rapport annuel de 2018 de la Société canadienne des postes.](#)

<sup>3</sup> Rapport financier du premier trimestre de 2019 du United States Postal Service (Form 10-Q).

### *Amortissement*

La charge d'amortissement pour la période de trois mois close le 31 mars 2019 s'est élevée à 3,1 millions de dollars, comparativement à 1,4 million de dollars pour le trimestre correspondant de 2018. L'adoption de la norme IFRS 16 a entraîné la comptabilisation d'une charge d'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation de 1,2 million de dollars pour le premier trimestre de 2019 tandis qu'aucune charge en 2018 n'a été comptabilisée puisque les chiffres comparatifs de 2018 ne sont pas retraités selon l'adoption de la méthode rétrospective modifiée permise par IFRS 16. De plus, la hausse de l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles est liée au projet Durabox ainsi qu'à l'acquisition d'Imprimerie G2 et de Pharmaflex.

### *Frais de financement*

Les frais de financement pour la période de trois mois close le 31 mars 2019 se sont établis à 0,8 million de dollars, comparativement à 0,4 million de dollars pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette hausse est principalement attribuable à l'augmentation de la dette utilisée pour financer l'acquisition des entreprises de produits d'emballage, le projet Durabox et la charge de 0,2 million de dollars liée à l'augmentation des intérêts sur les obligations locatives découlant de l'adoption de la norme comptable IFRS 16.

### *Résultat avant impôts sur le résultat*

À la suite des variations des produits des activités et des charges d'exploitation décrites précédemment, le résultat avant impôts sur le résultat s'est établi à 2,5 millions de dollars pour la période de trois mois close le 31 mars 2019, comparativement à 4,6 millions de dollars pour la période correspondante de 2018.

### *Impôts sur le résultat*

Les impôts sur le résultat ont atteint 0,7 million de dollars pour la période de trois mois close le 31 mars 2019, comparativement à 1,2 million de dollars pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison d'une baisse du résultat avant impôts sur le résultat.

### *Résultat net et résultat net ajusté*

En raison des explications mentionnées ci-dessus, le résultat net pour la période de trois mois close le 31 mars 2019 a atteint 1,8 million de dollars (ou 0,06 \$ par action), comparativement à 3,3 millions de dollars (ou 0,12 \$ par action) pour le trimestre correspondant de 2018. Le résultat net ajusté pour le premier trimestre de 2019 a atteint 1,8 million de dollars (ou 0,06 \$ par action), comparativement à 3,6 millions de dollars (ou 0,13 \$ par action) pour le trimestre correspondant de 2018.

### *Autres éléments du résultat global*

Le taux d'actualisation utilisé pour calculer les obligations au titre des prestations constituées est passé à 3,25 % au 31 mars 2019, comparativement à 3,8 % au 31 décembre 2018. Cette baisse du taux d'actualisation, combinée à un rendement plus élevé que prévu des actifs, a généré une perte actuarielle nette de 0,1 million de dollars au cours du premier trimestre clos le 31 mars 2019.

### **Information sectorielle**

La Société exerce actuellement ses activités dans un seul secteur d'activité, soit la fabrication et la vente d'enveloppes, de produits d'emballage et de produits spécialisés. Au 31 mars 2019, les actifs non courants de la Société totalisaient 113,2 millions de dollars au Canada et 18,3 millions de dollars aux États-Unis, comparativement aux montants respectifs de 94,5 millions de dollars et de 11,9 millions de dollars au 31 décembre 2018.

Pour la période de trois mois close le 31 mars 2019, les produits des activités de la Société au Canada se sont établis à 33,8 millions de dollars, une hausse de 5,2 % comparativement à 32,1 millions de dollars pour la période correspondante de 2018, alors que les produits des activités de la Société aux États-Unis se sont établis à 15,9 millions de dollars, une baisse de 5,6 % comparativement à 16,8 millions de dollars pour la période correspondante de 2018.

Pour la période de trois mois close le 31 mars 2019, les produits des activités de la Société tirés des enveloppes se sont établis à 35,5 millions de dollars, une baisse de 1,6 % comparativement à 36,0 millions de dollars pour la période correspondante de 2018. Les produits des activités de la Société tirés des produits d'emballage et des produits spécialisés se sont établis à 14,2 millions de dollars, une hausse de 10,0 % comparativement à 12,9 millions de dollars pour la période correspondante de 2018.

### Sommaire des résultats d'exploitation trimestriels de la Société pour les périodes du 1 avril 2017 au 31 mars 2019

(en milliers de dollars, à l'exception des montants par action)

	31 mars 2019	31 déc. 2018	30, sept 2018	30, juin 2018	31, mars 2018	31, déc. 2017	30, sept. 2017	30, juin 2017
Produits des activités ordinaires	49 655	54 150	45 158	46 845	48 933	49 350	43 424	41 147
BAlIA ajusté <sup>(1)</sup>	6 441	8 148	5 328	6 727	6 614	7 967	6 279	5 398
Résultat (perte) avant impôts sur le résultat	2 480	(11 819)	1 995	4 527	4 579	3 277	4 238	4 017
Résultat net (perte nette)	1 808	(12 426)	1 153	3 135	3 345	2 262	3 214	2 833
Résultat net (perte nette) par action	0,06	(0,44)	0,04	0,11	0,12	0,08	0,11	0,10
Résultat net ajusté	1 808	4,746	2 264	3 391	3 601	4 420	3 399	2 833
Résultat net par action	0,06	0,17	0,08	0,12	0,13	0,16	0,12	0,10

<sup>(1)</sup> Se reporter à la rubrique « Définition du BAlIA, BAlIA ajusté et du résultat net ajusté dans la section des mesures non conformes aux IFRS ».

### Saisonnalité

Les produits des activités ordinaires de Supremex sont soumis aux caractéristiques saisonnières en matière de publicité et d'envois postaux de ses clients. Le nombre d'enveloppes vendues par Supremex est généralement plus élevé au cours de l'automne et de l'hiver, ce qui s'explique principalement par le nombre accru d'envois postaux liés à des événements tels que la rentrée scolaire, les collectes de fonds, la période des Fêtes et la période des déclarations de revenus. Le nombre d'enveloppes vendues par Supremex est par ailleurs généralement plus faible au cours du printemps et de l'été en prévision d'un ralentissement des envois postaux expédiés par les entreprises durant l'été.

La plupart des revenus provenant des produits emballages et des produits spécialisés ne sont pas soumis à des tendances saisonnières (soit l'offre de boîtes pliantes en carton plat pour les grandes entreprises multinationales). Seulement une petite portion de ces revenus sont soumis à des tendances saisonnières reliées aux temps des fêtes et aux événements sportifs (soit pour les solutions novatrices d'emballage de protection pour le commerce électronique ou pour les boîtes en carton ondulé pour la livraison de produits alimentaires). Par conséquent, les revenus provenant des produits d'emballages et des produits spécialisés n'ont que peu ou pas d'effet saisonnier sur les revenus totaux de Supremex.

Par conséquent, les produits des activités ordinaires et le rendement financier de Supremex pour un trimestre donné ne sont pas nécessairement révélateurs des produits des activités ordinaires et du rendement financier auxquels on peut s'attendre pour l'exercice complet. Pour que la production demeure efficace, Supremex utilise ses capacités d'entreposage pour stocker des enveloppes et ainsi être en mesure de répondre aux variations saisonnières prévisibles du volume des ventes.

## Situation financière et sources de financement

Faits saillants de la situation financière  
(en milliers de dollars)

	31 mars 2019	31 décembre 2018
Fonds de roulement	28 733	30 620
Total de l'actif	184 239	159 703
Total de la facilité de crédit garantie	55 488	53 894
Capitaux propres	75 172	75 661

La diminution du fonds de roulement s'explique principalement par une hausse de la portion courante des obligations locatives. L'augmentation du total des actifs au 31 mars 2019, lorsque comparé au 31 décembre 2018, résulte principalement de la comptabilisation du droit d'utilisation des actifs découlant de l'adoption de la norme IFRS 16.

## Sommaire des flux de trésorerie

(en milliers de dollars)

	Périodes de trois mois closes le 31 mars	
	2019	2018
Activités d'exploitation	3 040	3 168
Activités d'investissement	(1 443)	(1 251)
Activités de financement	(1 184)	(1 185)
Variation nette liée à la conversion de devises	(101)	100
Variation nette de la trésorerie	312	832

### Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation

Des flux de trésorerie nets de 3,0 millions de dollars ont été générés par les activités d'exploitation au cours de la période de trois mois close le 31 mars 2019. En excluant l'impact de la norme IFRS 16, les activités d'exploitation auraient généré des liquidités de 2,1 millions de dollars comparativement à 3,2 millions de dollars pour la période correspondante de 2018, en raison d'une baisse du résultat net.

### Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement

Les activités d'investissement ont nécessité 1,4 million de dollars au cours de la période de trois mois close le 31 mars 2019, comparativement à 1,3 million de dollars pour la période correspondante de 2018.

### Flux de trésorerie affectés aux activités de financement

Les activités de financement ont nécessité 1,2 million de dollars au cours de la période de trois mois close le 31 mars 2019, un montant équivalent à celui de la période correspondante de 2018.

### Sommaire de la situation financière et des sources de financement

La capacité de la Société à générer des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation de même que sa capacité d'emprunt en vertu de sa facilité de crédit devraient lui permettre d'obtenir des liquidités suffisantes pour répondre aux besoins prévus des projets existants et futurs.

## **Obligations contractuelles et arrangements hors bilan**

À l'adoption de la norme IFRS 16 le 1er janvier 2019, les engagements au titre de contrats de location simple, décrits précédemment à la note 20 des états financiers consolidés audités de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, sont maintenant inscrits, en grande partie, au bilan comme actifs au titre de droits d'utilisation et obligations locatives. Au 31 mars 2019, le solde des obligations locatives s'élevait à 26,3 M \$.

La Société n'a aucun autre arrangement hors bilan, à l'exception des contrats de location-exploitation d'une durée de douze mois ou moins ou des contrats de location d'actifs de faible valeur, qui n'ont pas d'incidence importante sur le rendement de la Société.

## **Financement**

Au 31 mars 2019, la Société avait une convention de facilité de crédit de premier rang d'un montant en capital de 75 millions de dollars venant à échéance le 6 octobre 2020. Aucun remboursement de capital n'est requis avant l'échéance. Cette facilité porte intérêt à un taux variable fondé sur le taux préférentiel canadien, majoré d'une marge applicable se situant entre 0% et 0,50%, ou le taux des acceptations bancaires, majoré d'une marge applicable se situant entre 1,50 % et 2,00 %.

La facilité de crédit garantie est utilisée pour le fonds de roulement, les dépenses en capital et d'autres fins générales de l'entreprise. Elle est garantie par une hypothèque et une sûreté réelle couvrant tous les actifs de la Société et de ses filiales et est soumise à certaines clauses restrictives, dont la Société est tenue, entre autres conditions, de respecter. Au 31 mars 2019, la Société était en conformité avec ces clauses restrictives.

## **Structure du capital**

Au 7 mai, 2019, la Société avait 28 272 269 actions ordinaires en circulation, représentant une réduction de 8 200 comparativement à 28 405 469 actions en circulation au 31 décembre 2018.

## **Exécution d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités (« OPR »)**

La Société a racheté 8 200 d'actions ordinaires pour annulation, en vertu de son programme d'offre publique de rachat (« OPR ») dans le cours normal des activités, pour une contrepartie totalisant 26 524 \$ depuis le 1er janvier 2019.

## **Contrôles et procédures de communication de l'information et contrôle interne à l'égard de l'information financière (CIIF)**

Conformément au *Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs*, la Société a produit des attestations signées par le président et chef de la direction et par le chef de la direction financière, qui portent, entre autres, sur la conception et l'efficacité des contrôles et des procédures de communication de l'information ainsi que sur la conception et l'efficacité des contrôles internes à l'égard de l'information financière.

Tel qu'indiqué dans ces attestations, la direction a conçu les contrôles et procédures de communication de l'information afin de fournir l'assurance raisonnable :

- i. Que l'information importante la concernant est portée à la connaissance du président et chef de la direction et du chef de la direction financière, en particulier dans la période au cours de laquelle les documents intérimaires sont établis;

- ii. Que l'information que la Société doit présenter dans ses documents annuels, ses documents intermédiaires ou d'autres rapports déposés ou transmis en vertu de la législation en valeurs mobilières applicable est comptabilisée, traitée, condensée et présentée dans les délais prescrits par cette législation.

La direction a également conçu des contrôles internes à l'égard de l'information financière afin de fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de publication de l'information financière, conformément aux IFRS. Le cadre de contrôle utilisé par la direction afin d'élaborer les contrôles internes de la Société à l'égard de l'information financière est celui du Committee of Sponsoring Organizations (« COSO »).

Il n'y a eu aucun changement au contrôle interne de la Société à l'égard de l'information financière au cours de la période débutant le 1 janvier 2019 et ayant pris fin le 31 mars 2019, qui ait eu une incidence importante, ou qui soit raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante, sur les contrôles internes à l'égard de l'information financière de la Société.

Conformément aux dispositions du Règlement 52-109, Supremex a limité la portée de sa conception des contrôles et procédures de communication de l'information et des contrôles internes à Supremex afin d'exclure les contrôles, politiques et procédures d'une entreprise acquise au plus tard 365 jours avant le 31 mars 2019. La limitation de la portée est principalement attribuable au temps requis pour que la direction de Supremex évalue le CPCI et le CIIF d'une manière compatible avec les autres activités de Supremex.

La Société prévoit que ses acquisitions d'Imprimerie G2 et Pharmaflex conclues en avril 2018 seront couvertes par son attestation de contrôle interne à l'égard de l'information financière d'ici le deuxième trimestre de 2019.

### **Nouvelle norme comptable adoptée au premier trimestre de 2019**

La Société a adopté la nouvelle norme comptable suivante en date du 1 janvier 2019.

#### **IFRS 16, Contrats de location**

En vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2019, la Société a adopté IFRS 16, Contrats de location, qui remplace l'IAS 17, Contrats de location, et les interprétations connexes. IFRS 16 présente un modèle unique de comptabilisation pour les contrats de location selon lequel la plupart des actifs et des passifs relatifs à un contrat de location sont comptabilisés à l'état de la situation financière. La Société a comptabilisé un actif au titre du droit d'utilisation et un passif à la valeur actualisée des paiements de loyers futurs exigibles en vertu du contrat de location. L'amortissement de l'actif au titre du droit d'utilisation et une charge d'intérêts sur l'obligation locative ont remplacé les charges locatives liées aux contrats de location-exploitation. Cette norme s'applique aux contrats de location qui confèrent le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour un certain temps moyennant une contrepartie, à l'exception des contrats de location à court terme (terme de 12 mois ou moins) et des contrats de location d'actifs à faible valeur. Cette norme précise également la manière de comptabiliser, d'évaluer et de présenter les contrats de location et de divulguer les informations à leur sujet. Avant l'adoption de la norme IFRS 16, la Société comptabilisait tous les contrats de location soit comme des contrats de location simple, soit comme des contrats de location-financement, selon la nature de la transaction au début du contrat. Avant le 1<sup>er</sup> janvier 2019, la Société classait tous les contrats de location comme des contrats de location simple.

La Société a adopté IFRS 16 en utilisant la méthode rétrospective modifiée avec une date initiale d'application au 1<sup>er</sup> janvier 2019. Selon cette méthode, la norme est appliquée de façon rétrospective et les informations financières comparatives de 2018 n'ont pas été retraitées. L'effet cumulatif de l'application initiale de la nouvelle norme est plutôt comptabilisé comme un ajustement au déficit dans les capitaux-propres, le cas échéant. Par mesure de simplification, la Société a choisi de comptabiliser les composantes locatives et les composantes non locatives comme des composantes locatives.

La méthode comptable utilisée par la Société en vertu de la norme IFRS 16, Contrats de location, est la suivante :

Dès l'entrée en vigueur d'un contrat, la Société évalue si ce contrat est ou contient un contrat de location, selon que ce contrat confère ou non le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour un certain temps moyennant une contrepartie. Un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative correspondante sont comptabilisés à la date de l'entrée en vigueur du contrat de location.

#### *Actif au titre du droit d'utilisation*

- L'actif au titre du droit d'utilisation est évalué au coût. Le coût est basé sur le montant initial de l'obligation locative, majoré des coûts directs initiaux engagés et d'une estimation des coûts de démantèlement de l'actif sous-jacent ou de la restauration de l'actif sous-jacent ou du site où il se trouve. Le coût est également ajusté pour tout paiement de loyer effectué au plus tard à la date de l'entrée en vigueur du contrat, et déduction faite des avantages incitatifs à la location reçus, le cas échéant.
- Le coût de l'actif au titre du droit d'utilisation est réduit périodiquement au moyen de charges d'amortissement et de dépréciation de valeur, s'il y a lieu, et est ajusté périodiquement pour tenir compte des réévaluations de l'obligation locative. L'actif au titre du droit d'utilisation est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la période la plus courte de la durée utile de l'actif et de la durée du contrat de location, ce qui reflète le rythme attendu de consommation des avantages économiques futurs. La durée du contrat de location comprend l'option de renouvellement du contrat, seulement si le preneur a la certitude raisonnable d'exercer cette option. La durée des contrats de location des bâtiments varie de 2 à 12 ans.
- La Société a choisi de ne pas comptabiliser d'actif au titre du droit d'utilisation ni d'obligation locative correspondante pour les contrats de location dont la durée totale est inférieure ou égale à 12 mois et pour les contrats de location d'actifs qui, par leur nature, sont de faible valeur, comme par exemple, mais sans s'y limiter, le matériel de bureau.

#### *Obligations locatives*

- À la date de début du contrat de location, la Société comptabilise les obligations locatives, évalués à la valeur actualisée des paiements de loyers effectués sur la durée du contrat de location. Les paiements de loyers comprennent les paiements fixes déduction faite des incitations locatives à recevoir, des paiements de loyers variables qui dépendent d'un indice ou d'un taux, ainsi que des montants qui devraient être payés au titre des valeurs résiduelles garanties. Les paiements de loyers comprennent également le prix d'exercice d'une option d'achat raisonnablement sûre d'être exercée par la Société et le paiement de pénalités pour la résiliation d'un contrat de location, si la durée du contrat de location tient compte du fait que la société a exercé l'option de résiliation. Les paiements locatifs variables qui ne dépendent ni d'un indice ni d'un taux sont comptabilisés en charges de la période au cours de laquelle survient l'événement ou la condition qui déclenche le paiement.
- Dans le calcul de la valeur actualisée des paiements de loyers, la Société utilise le taux d'emprunt marginal à la date de début du contrat de location si le taux d'intérêt implicite dans le contrat de location n'est pas facilement déterminable. Après la date de commencement, le montant des obligations locatives est augmenté afin de refléter l'intérêt théorique et réduit pour les paiements de location effectués. De plus, la valeur comptable de l'obligation locative est réévaluée en cas de modification, d'un changement dans la durée du contrat de location, de modification, dans la substance, des paiements de loyers fixes ou de modification de l'évaluation permettant d'acheter l'actif sous-jacent.

### Principales estimations dans la détermination de la durée du contrat de location avec options de renouvellement

- La Société détermine la durée du contrat de location comme étant la durée non résiliable du contrat de location, ainsi que toute période couverte par une option de renouvellement du contrat de location si elle est raisonnablement sûre d'être exercée ou toute période couverte par une option de résiliation du contrat de location s'il est raisonnablement certain de ne pas être exercé. Après la date de début du contrat, la Société réévalue la durée du contrat de location si un événement important ou un changement de circonstances qui est sous son contrôle et affecte sa capacité à exercer (ou à ne pas exercer) l'option de renouvellement (par exemple, un changement de stratégie commerciale).

### Incidence de la transition d'IFRS 16, Contrats de location :

- Le total des actifs au titre de droits d'utilisation et des obligations locatives correspondantes ont été comptabilisés au montant de 27 475 507 dollars le 1<sup>er</sup> janvier 2019, sans aucune incidence sur le déficit.
- Plutôt que de comptabiliser des charges locatives mensuelles, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019, la Société a commencé à comptabiliser une charge d'intérêts sur les obligations locatives et une charge d'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation.

Durant la période de trois mois close le 31 mars 2019, l'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation s'est établi à 1,2 million de dollars. Le tableau suivant présente le mouvement des obligations locatives de la Société du 1<sup>er</sup> janvier 2019 au 31 mars 2019 :

	<b>31 mars 2019</b>
	<b>\$</b>
Au 1 janvier 2019	<b>27 475 507</b>
Paiements de loyers	<b>(1 283 937)</b>
Intérêts sur obligations locatives	<b>306 634</b>
Écart de conversion	<b>(152 114)</b>
<b>Au 31 mars 2019</b>	<b>26 346 090</b>

### Événements récents

Le 8 mai 2019, la Société a annoncé la conclusion d'une nouvelle facilité de crédit garantie de premier rang pour un terme de quatre ans d'un montant de 115 millions de dollars, composée d'une marge de crédit de 80 millions de dollars et d'un prêt à terme de 35 millions de dollars. Cette facilité de crédit remplacera la facilité de crédit renouvelable existante de 75 millions de dollars et sera assortie de conditions améliorées.

Le 7 mai 2019, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,065 \$ par action ordinaire, payable le 16 juillet 2019 aux porteurs inscrits à la fermeture des bureaux le 28 juin 2019.

### Facteurs de risque

Les résultats d'exploitation, les perspectives d'affaires et la situation financière de Supremex sont soumis à un certain nombre de risques et d'incertitudes et subissent l'incidence d'un certain nombre de facteurs qui échappent au contrôle de sa direction. D'autres précisions sont fournies à la section « Facteurs de risque » de la Notice annuelle de la Société pour l'année 2018, datée du 29 mars 2019 (disponible sur [www.sedar.com](http://www.sedar.com)).

## **Informations prospectives**

Le présent communiqué contient des informations prospectives au sens des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables, notamment des énoncés concernant le BAIIA ajusté et le rendement futur de Supremex et des énoncés semblables ou de l'information sur les circonstances, les attentes, le rendement et les résultats futurs prévus. Les informations prospectives peuvent contenir des expressions comme prévoir, présumer, croire, devoir, viser, avoir l'intention de, s'attendre à, pouvoir, entendre et chercher à, éventuellement employées au futur ou au conditionnel. Ces informations ont trait aux événements futurs ou au rendement futur et reflètent les hypothèses, attentes et estimations actuelles de la direction à propos de la croissance, des résultats d'exploitation, du rendement, des perspectives et des occasions futures de l'entreprise, de la conjoncture économique canadienne et de la capacité de l'entreprise d'attirer et de conserver des clients. L'information prospective est fondée sur les estimations, les attentes et les hypothèses actuelles de la direction ainsi que sur l'information disponible pour Supremex à la date du présent communiqué. Ces hypothèses, attentes et estimations sont abordées tout au long du rapport de gestion pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2018.

Les informations prospectives sont assujetties à certains risques et à certaines incertitudes. Elles ne devraient pas être lues comme étant des garanties de résultats ou de rendement futurs et les résultats réels pourraient différer de manière importante des conclusions, des prévisions ou des projections énoncées dans ces informations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent, entre autres : les cycles économiques, les fonds disponibles, la diminution de la consommation d'enveloppes, l'augmentation de la concurrence, la fluctuation des taux de change, l'augmentation du coût des matières premières, les risques de crédit liés aux créances clients, l'augmentation de la capitalisation des régimes de retraite de la Société, les lacunes des services postaux, la fluctuation des taux d'intérêt et le risque potentiel de litige. Les incertitudes et les risques sont abordés tout au long du rapport de gestion pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2018, notamment à la rubrique « Facteurs de risque ». Par conséquent, nous ne pouvons garantir que les informations prospectives se concrétiseront. Les lecteurs ne devraient pas se fier indument à ces informations prospectives, sauf s'ils sont tenus de le faire en vertu des lois applicables en matière de valeurs mobilières. La Société décline expressément toute intention ainsi que toute obligation de mettre à jour ou de réviser toute information prospective, que ce soit en raison de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou pour toute autre raison.

## **Mesures non conformes aux IFRS : Définition du BAIIA ajusté et du résultat net ajusté**

Les références au « BAIIA » désigne le résultat avant frais de financement, impôts sur le résultat, amortissement des immobilisations corporelles, des actifs au titre de droits d'utilisation et des immobilisations incorporelles. Les références au « BAIIA ajusté » correspondent au BAIIA ajusté pour retirer les éléments spéciaux non-récurrents. Ces éléments spéciaux incluent, entre autres, la charge de dépréciation du goodwill, les dépenses de restructuration, les dépenses pour rémunération éventuelle liée à des regroupements d'entreprises et les frais de démarrage d'une nouvelle installation. Supremex est d'avis que le BAIIA ou le BAIIA ajusté est une mesure couramment utilisée par les lecteurs d'états financiers afin d'évaluer la capacité d'une entreprise de générer des flux de trésorerie provenant de ses activités d'exploitation et d'acquitter ses charges financières. Le BAIIA ajusté permet aux lecteurs d'évaluer les résultats de la Société sans l'effet d'éléments non-récurrents, le rendant essentiel pour évaluer les opérations courantes de la Société.

Les références au « résultat net ajusté » correspondent au résultat net ajusté pour retirer les éléments spéciaux non récurrents, tel que décrit ci-haut, déduction faite des impôts sur le résultat.

Le BAIIA, le BAIIA ajusté ou le résultat net ajusté n'est pas une mesure des résultats conforme aux IFRS et n'a pas de signification normalisée prescrite par les IFRS. Par conséquent, le BAIIA, le BAIIA ajusté ou le résultat net ajusté peut ne pas être comparable à des mesures similaires présentées par d'autres entités. Les investisseurs sont avisés que le BAIIA, le BAIIA ajusté ou le résultat net ajusté ne doit pas être considéré comme une mesure de remplacement du résultat net établi selon les IFRS comme indicateur du rendement de la Société

**Renseignements additionnels**

Des renseignements additionnels relatifs à la Société, incluant la notice annuelle de Supremex, se trouvent sur le site [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

États financiers consolidés intermédiaires résumés

**Supremex Inc.**

Non audités

Pour les périodes de trois mois closes le 31 mars 2019 et 2018

Tous les montants sont présentés en dollars canadiens

**AVIS**

Les auditeurs externes de la Société n'ont pas effectué un examen des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés selon les normes établies par les Comptables Professionnels Agréés du Canada en ce qui concerne l'examen des états financiers par les auditeurs externes d'une entité.

## Supremex Inc.

## ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Aux		31 mars 2019	31 décembre 2018
[Non audités]	Notes	\$	\$
<b>ACTIFS</b>	<b>4</b>		
<b>Actif courant</b>			
Trésorerie		622 231	308 941
Créances clients		24 007 212	26 518 240
Impôts sur le résultat à recevoir		1 642 564	1 248 918
Stocks	3	24 634 172	23 561 672
Frais payés d'avance et autres		1 828 637	1 656 993
<b>Total de l'actif courant</b>		<b>52 734 816</b>	<b>53 294 764</b>
Immobilisations corporelles		36 820 932	36 965 022
Actifs au titre de droits d'utilisation		26 150 092	—
Actif au titre des prestations de retraite constituées		4 251 507	4 427 607
Immobilisations incorporelles		17 594 652	18 133 648
Goodwill		46 290 503	46 390 779
Autre actif à long terme		396 909	490 802
<b>Total de l'actif</b>		<b>184 239 411</b>	<b>159 702 622</b>
<b>PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES</b>			
<b>Passif courant</b>			
Dettes fournisseurs et charges à payer		17 477 240	19 807 079
Dividende à payer	6	1 837 697	1 838 230
Provisions		672 082	1 029 173
Portion courante des obligations locatives		4 015 239	—
<b>Total du passif courant</b>		<b>24 002 258</b>	<b>22 674 482</b>
Facilité de crédit garantie	4	55 488 123	53 894 196
Passif d'impôt différé		7 037 112	7 273 250
Obligations locatives		22 330 851	—
Obligation au titre des avantages complémentaires de retraite		209 000	199 400
<b>Total du passif</b>		<b>109 067 344</b>	<b>84 041 328</b>
<b>Capitaux propres</b>			
Capital-actions	5	9 649 975	9 652 774
Surplus d'apport	5	277 698 508	277 722 233
Déficit		(212 732 661)	(212 589 405)
Écart de change		556 245	875 692
<b>Total des capitaux propres</b>		<b>75 172 067</b>	<b>75 661 294</b>
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>		<b>184 239 411</b>	<b>159 702 622</b>

Événements postérieurs (note 8)

Voir les notes afférentes

Au nom du conseil d'administration :

Par : signé (Robert B. Johnston)  
Administrateur

Par : signé (Steven P. Richardson)  
Administrateur

Supremex Inc.

## ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES DES RÉSULTATS

Pour les périodes de trois mois closes le 31 mars		2019	2018
[Non audités]	Notes	\$	\$
<b>Produits des activités ordinaires</b>		<b>49 654 631</b>	48 933 924
Charges opérationnelles	3	37 183 483	36 538 114
Frais de vente et d'administration		5 994 267	6 023 865
<b>Résultat d'exploitation avant amortissement et autres items</b>		<b>6 476 881</b>	6 371 945
Amortissement des immobilisations corporelles		1 408 801	967 008
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation		1 173 317	—
Amortissement des immobilisations incorporelles		546 213	449 213
Perte à la cession d'immobilisations corporelles		36 480	13 156
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>3 312 070</b>	4 942 568
Frais de financement, net	4	832 943	363 344
<b>Résultat avant impôts sur le résultat</b>		<b>2 479 127</b>	4 579 224
Impôts sur le résultat		671 573	1 234 028
<b>Résultat net</b>		<b>1 807 554</b>	3 345 196
<b>Résultat net de base et dilué par action</b>		<b>0,0639</b>	0,1178
<b>Nombre moyen pondéré d'actions en circulation</b>		<b>28 280 013</b>	28 405 469

*Voir les notes afférentes*

Supremex Inc.

ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES DU RÉSULTAT GLOBAL

Pour les périodes de trois mois closes le 31 mars [Non audités]	2019 \$	2018 \$
<b>Résultat net</b>	<b>1 807 554</b>	<b>3 345 196</b>
<b>Autres éléments du résultat global</b>		
<i>Autres éléments du résultat global qui seront reclassés ultérieurement en résultat net</i>		
Écarts de change comptabilisés	(319 447)	383 700
Autres éléments du résultat global qui seront reclassés ultérieurement en résultat net	(319 447)	383 700
<i>Items qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net</i>		
(Pertes) gains actuariel(le)s constaté(e)s sur l'obligation au titre des prestations de retraite constituées, déduction faite d'un recouvrement d'impôts sur le résultat de 37 289 \$ (2018 – charge de 99 527 \$)	(106 011)	281 673
(Pertes) gains actuariel(le)s constaté(e)s sur l'obligation au titre des avantages complémentaires de retraite, déduction faite d'un recouvrement d'impôts sur le résultat de 2 498 \$ (2018 – charge de 496 \$)	(7 102)	1 404
Autres éléments du résultat global qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net	(113 113)	283 077
Autres éléments du résultat global	(432 560)	666 777
<b>Total du résultat global</b>	<b>1 374 994</b>	<b>4 011 973</b>

Voir les notes afférentes

Supremex Inc.

ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

Pour les périodes de trois mois closes le 31 mars  
[Non audités]

	Capital-actions \$	Surplus d'apport \$	Déficit \$	Écart de change \$	Total des capitaux propres \$
<b>Au 31 décembre 2017</b>	9 695 439	278 111 408	(200 939 855)	(347 859)	86 519 133
Résultat net	—	—	3 345 196	—	3 345 196
Autres éléments du résultat global	—	—	283 077	383 700	666 777
Total du résultat global	—	—	3 628 273	383 700	4 011 973
Dividendes déclarés (note 6)	—	—	(1 846 355)	—	(1 846 355)
Actions rachetées et annulées (note 5)	—	—	—	—	—
<b>Au 31 mars 2018</b>	<b>9 695 439</b>	<b>278 111 408</b>	<b>(199 157 937)</b>	<b>35 841</b>	<b>88 684 751</b>
<b>Au 31 décembre 2018</b>	9 652 774	277 722 233	(212 589 405)	875 692	75 661 294
Résultat net	—	—	1 807 554	—	1 807 554
Autres éléments du résultat global	—	—	(113 113)	(319 447)	(432 560)
Total du résultat global	—	—	1 694 441	(319 447)	1 374 994
Dividendes déclarés (note 6)	—	—	(1 837 697)	—	(1 837 697)
Actions rachetées et annulées (note 5)	(2 799)	(23 725)	—	—	(26 524)
<b>Au 31 mars 2019</b>	<b>9 649 975</b>	<b>277 698 508</b>	<b>(212 732 661)</b>	<b>556 245</b>	<b>75 172 067</b>

Voir les notes afférentes

## ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour les périodes de trois mois closes le 31 mars [Non audités]	Notes	2019 \$	2018 \$
<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>			
Résultat net		1 807 554	3 345 196
Ajustements sans effet sur la trésorerie pour rapprocher le résultat net et le montant net des flux de trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles		1 408 801	967 008
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation		1 173 317	—
Amortissement des immobilisations incorporelles		546 213	449 213
Amortissement des frais de financement reportés	4	17 157	17 157
Perte à la cession d'immobilisations corporelles		36 480	13 156
Recouvrement d'impôt différé		(177 247)	(174 997)
Variation des avantages sociaux		17 600	(5 400)
		<b>4 829 875</b>	<b>4 611 333</b>
Variation du fonds de roulement			
Variation des créances clients		2 511 028	2 005 252
Variation des impôts sur le résultat à recevoir		(393 646)	(1 784 887)
Variation des stocks		(1 072 500)	(351 058)
Variation des frais payés d'avance		(163 085)	(937 388)
Variation des dettes fournisseurs et charges à payer		(2 329 839)	(17 404)
Variation des provisions		(357 091)	(470 188)
Variation des autres passifs à long terme		—	256 250
Variation des avantages sociaux		15 200	(143 275)
<b>Flux de trésorerie des activités d'exploitation, montant net</b>		<b>3 039 942</b>	<b>3 168 635</b>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>			
Acquisition d'immobilisations corporelles		(1 405 780)	(1 244 836)
Acquisition d'immobilisations incorporelles		(44 440)	(54 990)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles		8 026	48 480
<b>Flux de trésorerie d'investissement, montant net</b>		<b>(1 442 194)</b>	<b>(1 251 346)</b>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>			
Augmentation de la facilité de crédit garantie		1 576 770	661 497
Paiement des obligations locatives		(977 303)	—
Dividendes payés		(1 838 230)	(1 846 355)
Rachat d'actions pour annulation	5	(26 524)	—
Variation des autres actifs à long terme		81 757	—
<b>Flux de trésorerie de financement, montant net</b>		<b>(1 183 530)</b>	<b>(1 184 858)</b>
Variation nette de la trésorerie		414 218	732 431
Variation nette liée à la conversion de devises		(100 928)	100 274
Trésorerie au début de la période		308 941	706 190
<b>Trésorerie à la fin de la période</b>		<b>622 231</b>	<b>1 538 895</b>
<b>Informations additionnelles <sup>(1)</sup></b>			
Intérêts payés		359 096	372 459
Intérêts reçus		13 518	40
Impôts sur le résultat payés		1 561 413	1 867 287
Impôts sur le résultat reçus		308 360	66 826

<sup>(1)</sup> Les montants payés ou reçus à titre d'intérêts et d'impôts sur le résultat ont été présentés comme flux de trésorerie des activités d'exploitation dans les tableaux des flux de trésorerie consolidés.

Voir les notes afférentes

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

31 mars 2019 et 2018

[Non audités]

### 1. INFORMATION SUR LA SOCIÉTÉ

Supremex Inc. (la « Société » ou « Supremex ») a été constituée en société par actions le 31 mars 2006 en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. Les actions ordinaires de la Société sont inscrites à la Bourse de Toronto (le « TSX »), sous le symbole SXP. Le siège social de la Société est situé au 7213, rue Cordner à LaSalle au Québec.

Supremex est un chef de file nord-américain dans la fabrication et la distribution d'enveloppes ainsi qu'un fournisseur de produits d'emballage et de produits spécialisés en plein essor. Les produits des activités ordinaires de Supremex sont soumis aux caractéristiques saisonnières en matière de publicité et d'envois postaux de ses clients. Le nombre d'enveloppes vendues par Supremex est généralement plus élevé au cours de l'automne et de l'hiver, ce qui s'explique principalement par le nombre accru d'envois postaux liés à des événements tels que la rentrée scolaire, les collectes de fonds, la période des Fêtes et la période des déclarations de revenus. Le nombre d'enveloppes vendues par Supremex est par ailleurs généralement plus faible au cours du printemps et de l'été en prévision d'un ralentissement des envois postaux expédiés par les entreprises durant l'été.

La plupart des revenus provenant des produits d'emballages et des produits spécialisés ne sont pas soumis à des tendances saisonnières (soit l'offre de boîtes pliantes en carton plat pour les grandes entreprises multinationales). Seulement une petite portion de ces revenus sont soumis à des tendances saisonnières reliées aux temps des fêtes et aux événements sportifs (soit pour les solutions novatrices d'emballage de protection pour le commerce électronique ou pour les boîtes en carton ondulé pour la livraison de produits alimentaires). Par conséquent, les revenus provenant des produits d'emballages et des produits spécialisés n'ont que peu ou pas d'effet saisonnier sur les revenus totaux de Supremex.

Par conséquent, les produits des activités ordinaires et le rendement financier de Supremex pour un trimestre donné ne sont pas nécessairement révélateurs des produits des activités ordinaires et du rendement financier auxquels on peut s'attendre pour l'exercice complet. Pour que la production demeure efficace, Supremex utilise ses capacités d'entreposage pour stocker des enveloppes et ainsi être en mesure de répondre aux variations saisonnières prévisibles du volume des ventes.

Ces états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ont été approuvés par le conseil d'administration de la Société le 7 mai 2019 et n'ont pas fait l'objet ni d'un audit ni d'une mission d'examen par les auditeurs de la Société. Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités comprennent les comptes de la Société et de ses filiales. Ils ont été préparés par la direction conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*. Par conséquent, les présents états financiers intermédiaires ne comportent pas toutes les informations et les notes requises aux fins des états financiers annuels audités. Excepté l'adoption d'une nouvelle norme comptable entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2019, les conventions comptables utilisées sont les mêmes que celles employées aux fins des états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »). Par conséquent, ces états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et les notes y afférentes devraient être lus en parallèle avec les états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2018.

### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les notes incluses dans les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés ne reflètent que les changements importants survenus au cours de la période de trois mois écoulée depuis le 31 décembre 2018.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

31 mars 2019 et 2018

[Non audités]

### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES – (suite)

#### Nouvelle norme comptable

La Société a adopté la nouvelle norme comptable suivante en date du 1 janvier 2019.

#### IFRS 16, Contrats de location

En vigueur le 1er janvier 2019, la Société a adopté IFRS 16, Contrats de location, qui remplace l'IAS 17, Contrats de location, et les interprétations connexes. IFRS 16 présente un modèle unique de comptabilisation pour les contrats de location selon lequel la plupart des actifs et des passifs relatifs à un contrat de location sont comptabilisés à l'état de la situation financière. La Société a comptabilisé un actif au titre du droit d'utilisation et un passif à la valeur actualisée des paiements de loyers futurs exigibles en vertu du contrat de location. L'amortissement de l'actif au titre du droit d'utilisation et une charge d'intérêts sur l'obligation locative ont remplacé les charges locatives liées aux contrats de location-exploitation. Cette norme s'applique aux contrats de location qui confèrent le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour un certain temps moyennant une contrepartie, à l'exception des contrats de location à court terme (terme de 12 mois ou moins) et des contrats de location d'actifs à faible valeur. Cette norme précise également la manière de comptabiliser, d'évaluer et de présenter les contrats de location et de divulguer les informations à leur sujet. Avant l'adoption de la norme IFRS 16, la Société comptabilisait tous les contrats de location soit comme des contrats de location simple, soit comme des contrats de location-financement, selon la nature de la transaction au début du contrat. Avant le 1er janvier 2019, la Société classait tous les contrats de location comme des contrats de location simple.

La Société a adopté IFRS 16 en utilisant la méthode rétrospective modifiée avec une date initiale d'application au 1er janvier 2019. Selon cette méthode, la norme est appliquée de façon rétrospective et les informations financières comparatives de 2018 n'ont pas été retraitées. L'effet cumulatif de l'application initiale de la nouvelle norme est plutôt comptabilisé comme un ajustement au déficit dans les capitaux-propres, le cas échéant. Par mesure de simplification, la Société a choisi de comptabiliser les composantes locatives et les composantes non locatives comme des composantes locatives.

La méthode comptable utilisée par la Société en vertu de la norme IFRS 16, Contrats de location, est la suivante :

Dès l'entrée en vigueur d'un contrat, la Société évalue si ce contrat est ou contient un contrat de location, selon que ce contrat confère ou non le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour un certain temps moyennant une contrepartie. Un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative correspondante sont comptabilisés à la date de l'entrée en vigueur du contrat de location.

#### *Actif au titre du droit d'utilisation*

- L'actif au titre du droit d'utilisation est évalué au coût. Le coût est basé sur le montant initial de l'obligation locative, majoré des coûts directs initiaux engagés et d'une estimation des coûts de démantèlement de l'actif sous-jacent ou de la restauration de l'actif sous-jacent ou du site où il se trouve. Le coût est également ajusté pour tout paiement de loyer effectué au plus tard à la date de l'entrée en vigueur du contrat, et déduction faite des avantages incitatifs à la location reçus, le cas échéant.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

31 mars 2019 et 2018

[Non audités]

### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES - (suite)

- Le coût de l'actif au titre du droit d'utilisation est réduit périodiquement au moyen de charges d'amortissement et de dépréciation de valeur, s'il y a lieu, et est ajusté périodiquement pour tenir compte des réévaluations de l'obligation locative. L'actif au titre du droit d'utilisation est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la période la plus courte de la durée utile de l'actif et de la durée du contrat de location, ce qui reflète le rythme attendu de consommation des avantages économiques futurs. La durée du contrat de location comprend l'option de renouvellement du contrat, seulement si le preneur a la certitude raisonnable d'exercer cette option. La durée des contrats de location des bâtiments varie de 2 à 12 ans.
- La Société a choisi de ne pas comptabiliser d'actif au titre du droit d'utilisation ni d'obligation locative correspondante pour les contrats de location dont la durée totale est inférieure ou égale à 12 mois et pour les contrats de location d'actifs qui, par leur nature, sont de faible valeur, comme par exemple, mais sans s'y limiter, le matériel de bureau.

#### *Obligations locatives*

- À la date de début du contrat de location, la Société comptabilise les obligations locatives, évalués à la valeur actualisée des paiements de loyers effectués sur la durée du contrat de location. Les paiements de loyers comprennent les paiements fixes déduction faite des incitations locatives à recevoir, des paiements de loyers variables qui dépendent d'un indice ou d'un taux, ainsi que des montants qui devraient être payés au titre des valeurs résiduelles garanties. Les paiements de loyers comprennent également le prix d'exercice d'une option d'achat raisonnablement sûre d'être exercée par la Société et le paiement de pénalités pour la résiliation d'un contrat de location, si la durée du contrat de location tient compte du fait que la société a exercé l'option de résiliation. Les paiements locatifs variables qui ne dépendent ni d'un indice ni d'un taux sont comptabilisés en charges de la période au cours de laquelle survient l'événement ou la condition qui déclenche le paiement.
- Dans le calcul de la valeur actualisée des paiements de loyers, la Société utilise le taux d'emprunt marginal à la date de début du contrat de location si le taux d'intérêt implicite dans le contrat de location n'est pas facilement déterminable. Après la date de commencement, le montant des obligations locatives est augmenté afin de refléter l'intérêt théorique et réduit pour les paiements de location effectués. De plus, la valeur comptable de l'obligation locative est réévaluée en cas de modification, d'un changement dans la durée du contrat de location, de modification, dans la substance, des paiements de loyers fixes ou de modification de l'évaluation permettant d'acheter l'actif sous-jacent.

#### *Principales estimations dans la détermination de la durée du contrat de location avec options de renouvellement*

- La Société détermine la durée du contrat de location comme étant la durée non résiliable du contrat de location, ainsi que toute période couverte par une option de renouvellement du contrat de location si elle est raisonnablement sûre d'être exercée ou toute période couverte par une option de résiliation du contrat de location s'il est raisonnablement certain de ne pas être exercé. Après la date de début du contrat, la Société réévalue la durée du contrat de location si un événement important ou un changement de circonstances qui est sous son contrôle et affecte sa capacité à exercer (ou à ne pas exercer) l'option de renouvellement (par exemple, un changement de stratégie commerciale).

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

31 mars 2019 et 2018

[Non audités]

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES – (suite)

Incidence de la transition d'IFRS 16, Contrats de location :

- Le total des actifs au titre de droits d'utilisation et des obligations locatives correspondantes ont été comptabilisés au montant de 27 475 507 dollars le 1er janvier 2019, sans aucune incidence sur le déficit.
- Plutôt que de comptabiliser des charges locatives mensuelles, à partir du 1er janvier 2019, la Société a commencé à comptabiliser une charge d'intérêts sur les obligations locatives et une charge d'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation.

Le tableau suivant présente le rapprochement des engagements découlant des contrats de location simple au 31 décembre 2018 et des obligations locatives au 1er janvier 2019 :

	\$
Engagements découlant des contrats de location simple au 31 décembre 2018	25 298 109
Valeur actualisée des engagements découlant de contrats de location simple au 1 janvier 2019	(5 160 232)
Engagements relatifs à la modification des hypothèses de la durée du contrat de location et de l'ajout des composantes non locatives	7 377 767
Engagements relatifs aux contrats à court terme et d'actifs à faible valeur	(40 137)
<b>Obligations locatives au 1 janvier 2019</b>	<b>27 475 507</b>

Le tableau suivant présente les actifs au titre de droits d'utilisation au 31 mars 2019 :

	Bâtiments \$	Équipement manufacturier \$	Matériel de bureau \$	Véhicules \$	Total \$
<b>Coût:</b>					
Au 1 janvier 2019	27 261 213	147 056	32 924	34 314	27 475 507
Écart de conversion	(151 968)	(52)	(180)	—	(152 200)
<b>Au 31 mars 2019</b>	<b>27 109 245</b>	<b>147 004</b>	<b>32 744</b>	<b>34 314</b>	<b>27 323 307</b>
<b>Amortissement accumulé:</b>					
Au 1 janvier 2019	—	—	—	—	—
Amortissement	1 154 319	8 349	4 451	6 198	1 173 317
Écart de conversion	(102)	—	—	—	(102)
<b>Au 31 mars 2019</b>	<b>1 154 217</b>	<b>8 349</b>	<b>4 451</b>	<b>6 198</b>	<b>1 173 215</b>
<b>Valeur comptable nette:</b>					
<b>Au 31 mars 2019</b>	<b>25 955 028</b>	<b>138 655</b>	<b>28 293</b>	<b>28 116</b>	<b>26 150 092</b>

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

31 mars 2019 et 2018

[Non audités]

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES – (suite)

Le tableau suivant présente les obligations locatives de la Société au 31 mars 2019 :

	31 mars 2019 \$
Au 1 janvier 2019	27 475 507
Paiements de loyers	(1 283 937)
Intérêts sur obligations locatives	306 634
Écart de conversion	(152 114)
<b>Au 31 mars 2019</b>	<b>26 346 090</b>

## 3. STOCKS

	31 mars 2019 \$	31 décembre 2018 \$
Matières premières	7 991 854	8 987 542
Produits en cours	921 859	978 561
Produits finis	15 720 459	13 595 569
	<b>24 634 172</b>	<b>23 561 672</b>

Le coût des stocks passé en charges et inclus dans les charges d'exploitation, incluant l'amortissement des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation affectée au coût des stocks, au cours de la période de trois mois close le 31 mars 2019 est de 37 987 168 \$ (2018 – 35 790 822 \$).

## 4. FACILITÉ DE CRÉDIT GARANTIE

Au 31 mars 2019, la Société avait une convention de facilité de crédit de premier rang d'un montant en capital de 75 millions de dollars venant à échéance le 6 octobre 2020. Aucun remboursement de capital n'est requis avant l'échéance. Cette facilité porte intérêt à un taux variable fondé sur le taux préférentiel canadien, majoré d'une marge applicable se situant entre 0% et 0,50%, ou le taux des acceptations bancaires, majoré d'une marge applicable se situant entre 1,50 % et 2,00 %.

La facilité de crédit garantie est utilisée pour le fonds de roulement, les dépenses en capital et d'autres fins générales de l'entreprise. Elle est garantie par une hypothèque et une sûreté réelle couvrant tous les actifs de la Société et de ses filiales et est soumise à certaines clauses restrictives, dont la Société est tenue, entre autres conditions, de respecter. Au 31 mars 2019, la Société était en conformité avec ces clauses restrictives.

Les montants dus en vertu de la facilité de crédit garantie sont les suivants :

	31 mars 2019 \$	31 décembre 2018 \$
Facilité de crédit renouvelable	55 591 061	54 014 291
Moins : Frais de financement reportés, montant net	(102 938)	(120 095)
<b>Tranche non courante de la facilité de crédit garantie</b>	<b>55 488 123</b>	<b>53 894 196</b>

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

31 mars 2019 et 2018

[Non audités]

## 4. FACILITÉ DE CRÉDIT GARANTIE - (suite)

Au 31 mars 2019, la Société avait des lettres de crédit pour un total de 10 000 \$ (10 000 \$ au 31 décembre 2018).

Au 31 mars 2019, le taux d'intérêt variable effectif sur la facilité de crédit garantie était de 3,73 % (4,01 % au 31 décembre 2018).

Les frais de financement sont comme suit :

	Périodes de trois mois closes le 31 mars	
	2019	2018
	\$	\$
Intérêts sur la facilité de crédit garantie	555 420	375 154
Intérêts sur les obligations locatives	306 634	—
Revenus d'intérêts sur les obligations au titre des prestations constituées	(39 900)	(31 800)
Autres intérêts	(6 368)	2 833
Amortissement des frais de financement reportés	17 157	17 157
	<b>832 943</b>	<b>363 344</b>

## 5. CAPITAL-ACTIONS

La variation du capital-actions est comme suit :

	Nombre d'actions ordinaires	Capital- actions \$
Solde, au 31 décembre 2017	28 405 469	9 695 439
Rachat d'actions pour annulation	—	—
<b>Solde, au 31 mars 2018</b>	<b>28 405 469</b>	<b>9 695 439</b>
Solde, au 31 décembre 2018	28 280 469	9 652 774
Rachat d'actions pour annulation	(8 200)	(2 799)
<b>Solde, au 31 mars 2019</b>	<b>28 272 269</b>	<b>9 649 975</b>

Au cours de la période de trois mois close le 31 mars 2019, la Société a racheté 8 200 actions ordinaires pour annulation dans le cadre du programme de rachat d'actions pour une contrepartie de 26 524 \$. L'excédent du prix d'achat des actions ordinaires sur leur valeur comptable moyenne d'un montant de 23 725 \$ a été comptabilisé en réduction du surplus d'apport. Au cours de la période de trois mois close le 31 mars 2018, la Société n'a pas racheté d'actions ordinaires pour annulation dans le cadre du programme de rachat d'actions.

## Régime d'unités d'actions différées (UAD)

Le passif attribuable au régime de 604 241 \$ (au 31 décembre 2018 – 305 647 \$) est présenté dans les *Dettes fournisseurs et charges à payer*.

La charge de rémunération relative aux UAD pour la période de trois mois close le 31 mars 2019 s'est élevée à 298 594 \$ (2018 – 77 166 \$) et est présentée dans les frais de vente et d'administration.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

31 mars 2019 et 2018

[Non audités]

## 6. DIVIDENDES

Les dividendes déclarés du 1<sup>er</sup> janvier 2019 au 31 mars 2019 sont comme suit :

Date de déclaration	Date de clôture des registres	Date de paiement	Par action \$	Dividende \$
20 février 2019	29 mars 2019	12 avril 2019	0,065	1 837 697
<b>Total</b>				<b>1 837 697</b>

Les dividendes déclarés du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 31 mars 2018 sont comme suit :

Date de déclaration	Date de clôture des registres	Date de paiement	Par action \$	Dividende \$
20 février 2018	29 mars 2018	13 avril 2018	0,065	1 846 355
<b>Total</b>				<b>1 846 355</b>

## 7. INFORMATIONS SECTORIELLES

La Société exerce ses activités dans un seul secteur d'activité, soit la fabrication et la vente d'enveloppes, de produits d'emballage et de produits spécialisés. Au 31 mars 2019, les actifs non courants de la Société totalisaient 113 231 193 \$ au Canada et 18 273 402 \$ aux États-Unis (au 31 décembre 2018 – 94 532 165 \$ et 11 875 693\$, respectivement). Les produits des activités ordinaires de la Société se sont élevés à 33 787 814 \$ au Canada et 15 866 817 \$ aux États-Unis pour la période de trois mois close le 31 mars 2019, selon l'emplacement des clients (2018 – 32 133 851 \$ au Canada et 16 800 073 \$ aux États-Unis).

Pour la période de trois mois close le 31 mars 2019, les produits des activités ordinaires de la Société provenant de la vente d'enveloppes se sont élevés à 35 501 652 \$ et ceux provenant de la vente de produits d'emballage et de produits spécialisés se sont élevés à 14 152 979 \$, selon la classification des produits (2018 – 36 062 232 \$ provenant de la vente d'enveloppes et 12 871 692 \$ provenant de la vente de produits d'emballage et de produits spécialisés).

## 8. ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS

Le 8 mai 2019, la Société a annoncé la conclusion d'une nouvelle facilité de crédit garantie de premier rang pour un terme de quatre ans d'un montant de 115 millions de dollars, composée d'une marge de crédit de 80 millions de dollars et d'un prêt à terme de 35 millions de dollars. Cette facilité de crédit remplacera la facilité de crédit renouvelable existante de 75 millions de dollars et sera assortie de conditions améliorées.

Le 7 mai 2019, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,065 \$ par action ordinaire, payable le 16 juillet 2019 aux porteurs inscrits à la fermeture des bureaux le 28 juin 2019.